

PROCÈS-VERBAL – RÉUNION DU CONSEIL
16 mai 2018 – 13 h 30

Présents : Haley Flaro, Douglas Jones, Lucien Sonier, Hector Losier, Tina Soucy, Gaëtan Guérette, Michèle Caron, Maureen Wallace et Jim Stanley.

Absente : Julie Marr.

Membres du personnel présents : Michael McGovern et Amanda Aubé.

1 Remarques de la présidente du conseil par intérim

La présidente du conseil par intérim souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

Au début de la réunion, le conseil souligne l'importance de recevoir des renseignements liés aux comités mixtes d'hygiène et de sécurité aux lieux de travail afin de mieux relever les défis associés à cette question.

2 Adoption de l'ordre du jour

Le conseil ajoute les deux points suivants à l'ordre du jour, notamment :

Point 6 – Planification des réunions du conseil

Point 7 – Désignation des participants au déjeuner annuel des hauts fonctionnaires

Proposé, appuyé et, par consensus, l'ordre du jour est adopté tel qu'il a été modifié.

3 a) Adoption du procès-verbal

Le conseil relève une faute de grammaire.

Proposé, appuyé et, par consensus, le procès-verbal des 25 et 26 avril 2018 est approuvé tel qu'il a été modifié.

b) Liste des tâches

Le rapport de la liste des tâches est remis au conseil à titre de renseignement et fait partie du dossier du conseil pour cette réunion.

4 États financiers consolidés de 2017 (M18-43)

Le conseil examine le mémoire M18-43 sur les états financiers consolidés de 2017.

Le conseil souhaite examiner de près les budgets, plus précisément celui du conseil. Cette demande sera présentée au contrôleur de Travail sécuritaire NB.

Le conseil souligne aussi la grande quantité de renseignements présentés aux réunions du Comité d'évaluation des services financiers et la difficulté de tous les examiner minutieusement. Il indique qu'une séparation des tâches entre les comités du conseil aidera à résoudre ce problème.

Le conseil discute également du choix du moment de l'établissement des taux de cotisation et de l'importance de disposer des renseignements les plus à jour avant d'établir les taux.

Proposé, appuyé et, par consensus, le conseil approuve les états financiers consolidés vérifiés de 2017.

5 États financiers de la caisse d'indemnisation établie en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers de 2017* (M18-44)

Le conseil repasse le mémoire M18-44 relatif aux états financiers de la caisse d'indemnisation établie en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers de 2017*.

Proposé, appuyé et, par consensus, le conseil approuve les états financiers vérifiés de la caisse d'indemnisation établie en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers de 2017*.

6 Planification des réunions du conseil

Le président et chef de la direction de Travail sécuritaire NB propose que le conseil organise une séance stratégique pour déterminer les priorités et élaborer un plan afin de réaliser ces priorités. Il propose la possibilité d'avoir recours à un tiers pour faciliter ce processus. Le conseil indique que cette séance devrait avoir lieu avant toute discussion sur l'établissement des taux de cotisation.

Le conseil convient provisoirement d'utiliser les dates prévues pour les réunions du Comité d'évaluation des services financiers et du Comité d'évaluation des services de travail sécuritaire, ainsi que la réunion du conseil en juin 2018 pour cette séance stratégique. Ces dates seront confirmées prochainement.

7 Désignation des participants au déjeuner annuel des hauts fonctionnaires

Le conseil désigne les membres qui participeront au déjeuner annuel des hauts fonctionnaires dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, organisé par le Conseil du Premier ministre pour les personnes handicapées. Toutes les places supplémentaires pour cette activité seront accordées aux cadres supérieurs de Travail sécuritaire NB.

Une motion d'ajournement est adoptée et la réunion est levée vers 15 h 30.